



SOUS-PREFECTURE DE RIOM

Direction Départementale des Territoires
du Puy-de-Dôme

**Comité de pilotage du Site Natura 2000 FR8301037
«Marais salé de Saint-Beauzire»
Réunion du 1^{er} octobre 2021**

—
La réunion est présidée par Olivier Maurel, sous-préfet de Riom.

Sont présents :

MAUREL Olivier	Sous-Préfecture de Riom
CHAMBONNIERE Julien	Direction Départementale des Territoires 63
HEBRARD Jean-Pierre	Mairie de Saint-Beauzire (Maire)
CHABRIER Michel	Mairie de Saint-Beauzire
CHEVARIN Jérôme	Autoroutes Paris Rhin Rhône
LE GLOANEC Vincent	Conservatoire National Botanique du Massif Central
LEGE Vincent	Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
PENAY Bernard	Société de chasse de Saint Beauzire
FLEURY Jean	Fédération départementale des chasseurs 63
DUISSARD Christian	Fédération départementale des chasseurs 63
TASSART Marie	Communauté d'Agglomération Riom Limagne Volcan



Après un mot d'accueil du Maire de Saint-Beauzire, Monsieur le sous-préfet de Riom ouvre la séance.

La présentation du CEN Auvergne est jointe à ce compte-rendu.

Monsieur Chambonnière (Service Environnement de la DDT du Puy de Dôme) apporte des précisions sur la démarche de consultation : le téléchargement du document d'objectif (Docob) est possible à la diffusion du présent compte-rendu de comité de pilotage.

Le document en consultation est téléchargeable à l'adresse suivant :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/marais-sale-de-saint-beauzire-fr8301037-r872.html>

Les retours et/ou échanges sur ce projet de Docob sont à adresser par écrit ou téléphone jusqu'au 30 novembre 2021. Les adresses mails sont précisés dans le lien ci-dessus. Monsieur Legé du CEN Auvergne et animateur du site Natura 2000 se tient à disposition des membres du copil pour toute remarque, question ou interrogation.

- ***Veille et animation 2021***

Monsieur Legé présente rapidement les principaux dossiers sur lesquels il a été mobilisé sur l'année 2021. La DDT rappelle que lorsque le document d'objectifs (Docob) est en phase de révision, le volet animation du site est revu à la baisse puisque l'animateur est mobilisé principalement sur la mission de révision du Docob.

Dans le cadre du contrat Natura 2000 en cours, l'arrachage du Sénéçon du cap s'est poursuivi. Monsieur Legé précise que de nouvelles études avanceraient qu'en cas de colonisation avancée, il faudrait pouvoir broyer tôt (début juin) pendant 5 ans minimum pour épuiser les pieds et la banque de graine dans le sol. Il faudra évaluer de nouvelles solutions en fin d'année prochaine, la colonisation est très importante sur les prés salés et pourrait à terme mettre en danger les habitats d'intérêts communautaires.

Il informe également le comité que la petite station de Renouée du Japon a été arrachée cette année pour limiter sa propagation. La DDT insiste sur la nécessité d'être attentif à cette station d'espèce exotique envahissante

Monsieur Legé indique que des dépôts sauvages sont toujours régulièrement constatés sur le site ou proximité et que la mairie est systématiquement informée et très réactive. M. Hébrard confirme qu'au niveau de la mairie dès qu'une décharge sauvage est repérée, les services municipaux interviennent rapidement pour évacuer les déchets.

- ***Révision du document d'objectifs***

Des précisions sont apportées par Monsieur Chevarin (APRR) sur les passages à faune au niveau de l'autoroute : il n'y a que des passages hydrauliques à ce niveau qui sont utilisables par la petite faune, mais il n'y a rien pour la grande faune. La clôture est suffisamment étanche pour ne pas avoir des soucis de collisions.

Monsieur Hébrard fait remonter des questionnements sur les quantités d'eau prélevées dans le Rif dans le cadre de droits d'eau accordés récemment à l'ouest du site. Ces prélèvements auraient un impact non négligeable sur le niveau d'eau dans le ruisseau en période de sécheresse.

Monsieur Le Gloanec (Conservatoire Botanique Massif Central) demande que le niveau priorité de l'action concernant la veille sur les possibilités de restauration hydrologiques du marais (A6) soit remontée au maximum. Le comité valide cette proposition.

Monsieur Chambonnière donne des précisions sur la fiche action A8 « Renseigner les indicateurs de suivi » en rappelant l'importance d'avoir ce type d'indicateurs dans le plan de gestion pour pouvoir suivre l'avancement des actions mise en œuvre sur le site et ensuite en référer auprès de l'Europe.

Monsieur Chevarin demande des précisions sur la durée de vie d'un Docob. La DDT indique que les documents d'objectifs sont généralement prévus sur 6 années mais que si les enjeux ou le contexte n'évoluent que peu, ils peuvent être étendus à une dizaine d'années.

Madame Tassart (RLV) demande des précisions sur les financements liés à Natura 2000, Monsieur Chambonnière développe l'articulation de ces financements qui mobilisent des crédits du ministère de la Transition Écologique et des fonds Européens via le FEADER. L'animation Natura 2000 sur ce site est annuellement d'environ 8 000 €. Le marché arrive à échéance fin 2021 et la DDT précise qu'un nouveau marché sera lancé en fin d'année 2021 pour l'animation du site du marais salé de Saint Beuzire sur les 3 ans à venir (période 2022-2024).

Madame Tassart (RLV) apporte des compléments sur les possibilités d'élargissement de la maîtrise sur les selins périphériques en impliquant la SAFER pour des échanges. Monsieur Legé indique que c'est effectivement prévu dans le cadre de la fiche action du projet de Docob. Monsieur Hébrard propose de pouvoir venir rencontrer l'exploitant aujourd'hui concerné avec Monsieur Legé dans le cadre des rencontres autour de la démarche Natura 2000.

Monsieur Hébrard propose également l'aide de la mairie pour encourager les communications autour des enjeux Natura 2000 via le site web de la commune. Monsieur Legé en prend acte et fera passer un article sur la révision du DOCOB pour une publication sur leur site internet.

Le comité de pilotage appui l'intérêt de communiquer sur ce site, notamment auprès du grand public, d'un public technique ou auprès des écoles.

Monsieur Chambonnière insiste sur le fait que qu'il s'agit aujourd'hui d'une étape importante pour le comité de pilotage et pour la rédaction puis validation du document d'objectif. Il sera important de pouvoir faire des retours dans les presque deux mois avant la prochaine réunion. Il remercie la mairie pour son implication et son accueil.

M. Maurel clôt la séance et remercie l'assemblée pour la préparation et les échanges dans ce comité de pilotage.

Le Sous-Préfet de Riom

Olivier Maurel

